

Inondations : du retard dans les indemnisations

■ Trois mois après des victimes attendent

A l'Arbresle, Sain Bel, Villefranche ou vers Givors, certaines victimes n'ont pas encore touché les indemnisations attendues.

■ Les assurances parlent d'experts « surbookés »

Experts surchargés de travail ou devis qui n'arrivent pas assez vite sont les explications avancées par les assureurs.

■ Les municipalités cherchent de l'argent

Les communes touchées vont à la pêche aux subventions pour essayer de réaliser les travaux de réparation sur le domaine public.



Inondations de novembre : ces indemnisations qui se font attendre

Plus de trois mois après les intempéries qui ont touché le département, plusieurs dizaines de sinistrés n'ont toujours pas été indemnisés. Rencontre, à L'Arbresle et Sain-Bel, avec une poignée d'entre eux

Au début de l'été, ils avaient acheté une maison, à l'entrée de L'Arbresle, et entamé aussitôt les travaux. Isolation, plomberie, chauffage... Pendant cinq mois, Raphaël Bernabeu et sa compagne ont passé leurs soirées et leurs week-ends à construire leur chez-soi. Leur rêve a pris un tour cauchemardesque dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre dernier. La Turdine est sortie de son lit et la crue a provoqué des dégâts considérables.

« Je ne comprends pas que l'on doive autant se battre »

Chez Raphaël, ils se chiffrent à environ 50 000 euros. Actuellement relogé à Saint-Pierre-la-Palud, le jeune couple compte bien entreprendre de nouveaux travaux. Mais, si quelques jours après l'inondation l'assurance leur a versé un chèque de 5 000 euros, Raphaël et sa compagne n'ont toujours pas été indemnisés. Le jeune homme, mécanicien moto, se sent laissé pour compte. « J'ai dû passer une dizaine d'heures au téléphone avec l'expert et les assurances. Je ne comprends pas que l'on doive se battre autant pour être dédommagés. Nous, on n'a

qu'une envie, c'est de passer à autre chose, de lancer le chantier. »

Jean-Christophe Boucher, pâtissier-chocolatier, montre les mêmes signes d'impatience. Il aimerait rouvrir sa boutique, « Le Diablotin », située dans le centre de L'Arbresle, au plus vite. Mais, pour lui aussi, les choses traînent. Son laboratoire de fabrication, qui se trouve en sous-sol, a été submergé par la Brévenne. Deux mètres d'eau, du sol aux néons. Et 200 000 euros de dégâts.

D'ici deux semaines, Jean-Christophe devrait être dédommagé en ce qui concerne ses machines, ses pertes de marchandises et de matières premières. Quant au laboratoire, il y a un hic : « il appartient, d'après le bail, à mon propriétaire. Son assurance doit donc payer une partie des travaux. » Autrement dit, leurs deux assurances respectives doivent se mettre d'accord sur les sommes à verser... Et sachant qu'il faudrait, dans le meilleur des cas, sept semaines de travaux pour remettre le laboratoire en état, Jean-Christophe n'est pas près d'accueillir à nouveau des clients dans son magasin. Il envisage bien de trouver un local ailleurs, mais encore faut-il que les banques lui consentent un prêt.



Le laboratoire de fabrication de la pâtisserie « Le Diablotin » a été inondé du sol au plafond / M. Jegat

Christine Mounayer, elle, explique que sa maison de la rue Claude-Terrasse « est à refaire ». Et d'ajouter : « Les cabinets d'expertise doivent être dépassés. J'ai contesté le premier chiffrage qui m'a été communiqué il y a deux semaines ; et j'ai dû me démenner pour l'avoir ! Maintenant, j'espère avoir du nouveau d'ici

10 jours. » D'autres n'ont toujours pas reçu de chiffrage. Une Sain-Beloise raconte : « Depuis que son appartement a été inondé, ma mère vit chez nous. L'expert est passé rapidement et une provision de 3 000 euros a été versée dans les jours qui ont suivi, mais on attend toujours une proposition de l'assurance. On n'a aucune



Raphaël Bernabeu attend d'être indemnisé pour reprendre les travaux dans la maison qu'il a achetée en juin dernier / M. Jegat

réponse à nos questions. Le moral de ma mère est en train de chuter. Les personnes âgées qui ne peuvent être épaulées dans ces démarches doivent vraiment être en difficulté. » Ces quelques exemples ne sont pas rares : plusieurs dizaines de sinistrés attendent toujours d'être indemnisés. La plupart pointent du doigt le manque

d'écoute de leurs compagnies d'assurances et leur reprochent de ne pas avoir conscience de l'ampleur du préjudice qu'ils ont subi. Ces indemnisations, au-delà de l'aspect financier, sont aussi un moyen, pour ces sinistrés, de tourner symboliquement la page sur ce triste épisode de novembre.

Fabien Randanne